

# 97150

Mercredi  
Wednesday  
**19**  
Janvier  
January  
2022

#571

VOTRE BI-HEBDO DE L'INFO • YOUR TWICE WEEKLY HERALD

☎ 0590 27 74 61 ✉ empreintesxm@orange.fr 🌐 le97150.fr 📺 le97150



**Carrefour market**  
On a tous droit au meilleur

Obtenez jusqu'à **10%** de pouvoir d'achat en plus...

Disponible **GRATUITEMENT** à l'accueil de notre magasin **CARREFOUR MARKET** (voir conditions en magasin)

**Carrefour market**  
CUSTOMER ADVANTAGE CARD

**COLE BAY - PHILIPSBURG**

## PROCÈS DES ÉLUS DE L'EXÉCUTIF

# LA JUSTICE POURRAIT-ELLE AVOIR ÉTÉ INSTRUMENTALISÉE ?



Multi  
**CHANGE**  
Change & services

**RUE KENNEDY** | **HOPE ESTATE**  
8H00 - 17H00 | 8H00 - 17H00

**Western Union**

**RUE KENNEDY** | **HOPE ESTATE**  
8H00 - 16H30 | 8H00 - 16H30

**SPORTfit**  
Running Time !!



**HOPE ESTATE - 0590 77 33 50** 📺 Sportfit SXM



★ **TRAITEMENT ANTI TERMITES**  
Cell : **06 90 62 44 20**

**ATLANTIC PEST CONTROL**  
APC-SXM.COM

- Désinsectisation ★
- Traitement anti termites ★
- Désinfection ★
- Dératisation ★



**FACILITEZ-VOUS LA VIE!  
VENEZ CHEZ CADISMARKET!**

**HORAIRES D'OUVERTURE**  
Lundi - Dimanche  
7:00 - 20:00

# La justice pourrait-elle avoir été instrumentalisée ?

Ce questionnement a été en toile de fond des réquisitions faites par le procureur de Basse-Terre, Xavier Sicot, à l'issue des deux journées de débats dans le procès des élus de l'exécutif de la Collectivité, le président Daniel Gibbs et sa 1<sup>ère</sup> vice-présidente Valérie Damaseau. Sous-jacent à ce questionnement, juger de la culpabilité ou non des élus, et particulièrement de Daniel Gibbs, de chefs de prévention de délits de favoritisme et de détournement de fonds qui lui sont reprochés, ne doit pas être dissocié du contexte de la catastrophe Irma qui a conditionné des actions et des mesures prises en urgence par l'exécutif. Parce qu'il fallait prendre des mesures d'urgence, et que personne d'autre ne l'a fait.



Le président Gibbs et son conseil, Maître Petit.

Le procureur Sicot, en préambule de ses réquisitions, a rappelé l'indépendance du Parquet dans les affaires présentées devant le tribunal, véritable clé de voute d'une justice pleine et équilibrée. Et dans les différentes affaires pour lesquelles Daniel Gibbs comparait, outre des phases d'enquêtes préliminaires au long cours dont les processus auraient été perfectibles, le procureur a demandé au tribunal de ne pas dissocier le contexte « Irma », qui reste marqué dans les chairs quatre ans après pour ceux qui ont vécu la catastrophe. Un contexte qui ne peut pas tout justifier, a indiqué le procureur, mais qui a impliqué la prise de décisions en urgence par la Collectivité, par humanité et pour la solidarité. Xavier Sicot a également rappelé les forts enjeux de ce procès à l'approche des élections territoriales et a détaillé l'ensemble des affaires classées par la présidente du tribunal en quatre dossiers (lire ci-contre), pour finalement n'en retenir que deux dont le délit de favoritisme lui semble plus tendancieux. La première de ces deux affaires concerne des commandes passées auprès de trois entreprises pour des prestations de voyages, des fournitures de carburant et des organisations d'événements (que nous développerons dans notre édition de vendredi) pour laquelle le procureur a émis le bémol que ces pratiques existaient antérieurement à l'arrivée au pouvoir de Daniel Gibbs. La seconde affaire dont le délit de favoritisme semble tendancieux et reste à caractériser concerne « l'opération toitures » que la Collectivité a mis en œuvre après le passage d'Irma en faveur de personnes précaires dont l'habitation avait été dévastée (à lire également dans notre prochaine édition). Pour ces deux affaires, le procureur a demandé au tribunal de juger si le délit de favoritisme est caractérisé, tout en considérant que les décisions étaient cependant opportunes pour la Collectivité au moment où elles ont été actées, et qu'elles n'ont pas apporté d'enrichissement personnel au prévenu Gibbs. « Si un décideur politique doit avoir la connaissance des règles de la commande publique et que le délit de favoritisme est là pour protéger les engagements des deniers publics, il ne faut toutefois pas bloquer les engagements de l'argent public. Dans le contexte

post-Irma, il fallait engager des dépenses publiques pour venir en soutien à la population », a déclaré le procureur, en proposant au tribunal de faire des déclarations de culpabilité pour les faits de favoritisme avec une dispense de peines.

## SINCÉRITÉ DE DANIEL GIBBS ET DEMANDE DE RELAXE

Dans ses réquisitions le procureur remarque que la seule affaire pour délits de favoritisme et de détournement de fonds qui était présentée devant le tribunal concerne celle mettant en cause les honoraires de 250 000 euros versés au cabinet de l'expert d'assurés Sandrine Trillard (lire l'affaire page 3). Une affaire pour laquelle il a émis un sérieux doute sur l'aspect du favoritisme : « Après le passage de l'ouragan, la préfecture a conseillé à la Collectivité de chercher un expert d'assuré afin de récupérer rapidement des indemnités pour lui permettre d'entamer la reconstruction de l'île. S'il est un soutien indispensable pour défendre les droits d'un assuré en cas de sinistre, un expert d'assuré n'est pas un philanthrope... La catastrophe est arrivée le 6 septembre, Julien Trillard, missionné par sa sœur Sandrine Trillard, a été réquisitionné et est arrivé sur l'île le 12 septembre. Sandrine Trillard est arrivée le 19 septembre. La déclaration de sinistre a été faite le 17 septembre et l'intégralité de l'indemnité contractuelle, les 15.250 M€ ont été versés dans un temps record. L'objectif a été atteint, le travail réalisé et les honoraires négociés de 2% ont été payés », a indiqué le procureur Sicot.

## LA DATE DE FIN DE L'ÉTAT D'URGENCE IMPÉRIEUX MISE EN CAUSE

« Le problème dans ce dossier concerne la date de signature du contrat qui est intervenue le 14 octobre 2017, soit après la date décrétée a posteriori de fin de la période impérieuse. Mais à ce moment-là personne ne connaissait cette date ? Ce n'est qu'en août 2019 que la date officielle de la date de fin de cette période impérieuse a été connue comme étant le 9 octobre 2017... L'infraction ne peut être caractérisée sur ces faits ! Et par ail-

leurs, Daniel Gibbs ne connaissait pas Sandrine Trillard qui lui a été présentée par Jean-Paul Fischer et Hervé Dorvil. Le favoritisme n'est ici pas explicable, le cabinet Trillard a les compétences en la matière et a travaillé en urgence dans les intérêts de la Collectivité. Ni le délit de favoritisme ni celui de détournement de fonds publics ne sont établis dans ce dossier, d'autant que les ordres avaient été donnés de plus haut de remettre rapidement en état de fonctionnement les écoles » s'est-il également exclamé. Et le procureur Sicot de conclure sur cette affaire en demandant la relaxe pure et simple des deux prévenues, Daniel Gibbs et Sandrine Trillard, et de concéder : « la justice doit savoir qu'elle peut se faire manipuler... Il y a des conflits de personnes qui sont liées à ce dossier. »

## « QUI A FAIT QUOI À PART LA COLLECTIVITÉ ? »

Relaxe pure et simple requise également par le procureur dans l'affaire impliquant plus particulière-

ment Valérie Damaseau et concernant la toiture refaite pour une dame âgée de 102 ans, résidente et figure emblématique de Quartier d'Orléans. « L'Etat français doit agir sur des situations d'urgence. Cette dame âgée, décédée depuis, ne voulait pas quitter son domicile. La logique a imposé à la Collectivité d'agir et la nécessité prend alors le pas sur le favoritisme. La Collectivité n'a certes pas agi dans un cadre juridique déterminé, mais qui a fait quoi pour cette dame à part la Collectivité ? L'action sociale a été mal montée juridiquement, mais le délit de favoritisme est à écarter ! ». Des propos suffisamment éloquentes de la part du procureur Xavier Sicot qui ont été salués par les avocats des différentes parties en présence, dont le bâtonnier maître Leborgne, avocat de Valérie Damaseau qui a « rendu hommage au procureur » et maître Bensimon Père du cabinet Bensimon père et fils, conseil de Sandrine Trillard, qui a entamé sa plaidoirie en indiquant que « le procureur a restauré l'honneur du parquet ». Le délibéré du tribunal sera rendu le 24 février. **V.D.**

## Deux jours d'audience pour un procès d'élus aux forts enjeux

Le procès des élus de la Collectivité s'est déroulé lundi et mardi à la chambre détachée de Saint-Martin au cours d'une audience exceptionnelle. Le président Daniel Gibbs, sa 1<sup>ère</sup> vice-présidente Valérie Damaseau et Annick Pétrus, actuellement sénatrice et conseillère territoriale, qui était au moment des faits la 3<sup>e</sup> vice-présidente de la Collectivité, doivent répondre des chefs d'inculpation de délit de favoritisme dans l'attribution de marchés publics, de défaut de publicité dans la procédure légale d'attribution de marchés ou encore pour le président Gibbs de détournement de fonds public.

L'audience a débuté lundi à 8h30. Eu égard à la petite taille de la salle du tribunal et aux restrictions sanitaires en cours, la séance n'a pas été publique. Les journalistes ainsi que la garde rapprochée du président ont pu suivre les débats en visioconférence dans une salle annexe.

## LES AFFAIRES JUGÉES

Sept affaires étaient au programme de cette audience exceptionnelle présentant neuf chefs d'inculpation, que la présidente du tribunal, a regroupé en 4 dossiers : Le dossier « 3 fournisseurs » pour des faits de favoritisme et impliquant trois entreprises locales, un agent de voyages pour 484 000 €, une société d'organisation de fêtes et d'événements pour 139 000€, une société fournisseur de carburant pour 105 800 € ; le dossier « Travaux Maison Yvonne Cocks » réalisé sans respecter la procédure réglementaire de marché public pour un montant de 51 600 € ; le dossier « réparation de toitures » pour non-respect des procédures des marchés publics, acté par délibération pour un montant de 5 millions d'euros et dont la réalisation a finalement concerné un montant de 353 225 euros ; le dossier « Angèle Car Rental » pour favoritisme et détournement de fonds publics pour un montant de 62 500 € (dossier impliquant Annick Pétrus et Daniel Gibbs qui a été disjoint des autres affaires et renvoyé à une audience du 5 mai 2022) ; le dossier « Expert d'assuré Trillard » pour favoritisme, détournement de fonds publics et non-respect des procédures réglementaires de marchés publics, pour un montant de 250 000 euros. Des affaires toutes liées à l'événement climatique majeur de force 5, dans un contexte de chaos sur le territoire. Un contexte que n'a pas manqué de rappeler la présidente du tribunal et qui a plané au-dessus de ces deux journées de procès. **V.D.**

# Affaire des experts d'assurés : Jackpot de 250 000 euros !

La présidente du tribunal, Françoise Gaudin, venue de Guadeloupe, entourée de Patricia Premi et de Gilles Combredet, a choisi de débiter l'audience par ordre chronologique des faits qui se sont déroulés après l'événement de l'ouragan Irma, le 6 septembre 2017, soit le dossier « Expert d'assuré ». Une affaire qui a occupé les deux-tiers des débats de la journée de lundi. Nous reviendrons dans notre édition de vendredi sur les autres dossiers présentés au tribunal pendant cette audience.

## LES FAITS

Suite à une dénonciation anonyme transmise au procureur de Basse-Terre, une enquête a été diligentée pour détournement de fonds publics en faveur de la société d'expertise d'assuré, Sandrine Trillard, devenue receveur de ces fonds publics, pour la somme de 250 000 euros. Présente à la barre, Sandrine Trillard, dont la société est domiciliée en France. Elle a touché 250 000 euros d'honoraires, sans qu'il n'y ait eu au préalable de mise en concurrence d'autres sociétés par un appel d'offres, alors que la loi impose dans ce cas-là qu'au-dessus de 209 000 euros, une mise en concurrence de sociétés, ainsi que des avis de publicité soient réalisés. Une autorisation de saisie pénale pour ces 250 000 euros a d'ailleurs été ordonnée, ainsi qu'une enquête a été diligentée auprès des « collaborateurs » de Sandrine Trillard, dont son frère, Julien Trillard, également expert d'assuré dont le siège social de sa société est situé à Londres et d'un autre collaborateur expert d'assuré, implanté à l'île de la Réunion avec une antenne en Guadeloupe.

A la barre, Sandrine Trillard explique qu'immédia-

tement à la suite du passage de l'ouragan Irma, son frère, Julien Trillard qui se trouvait en Guadeloupe a été « réquisitionné » pour arriver sur le territoire de Saint-Martin. Une cellule de crise avait été installée dans les locaux de la Semsamar et l'ancien Directeur général de la Semsamar, Jean-Paul Fischer, faisait partie de la cellule de crise. Ce dernier a conseillé à Hervé Dorvil qui était alors directeur de cabinet du président Gibbs de contacter l'agence d'experts Trillard, qui était déjà intervenue sur le territoire en 1995 à l'occasion de l'ouragan Luis. Arrivé le 12 septembre, Julien Trillard est présenté par Hervé Dorvil au président Gibbs qui lui remet le contrat d'assurance de la Collectivité.

## UNE COLLECTIVITÉ TRÈS MAL ASSURÉE

La Collectivité jouissait d'un contrat d'assurance négociée en décembre 2016 avec la société Nagico. Un contrat « stupéfiant » pour l'expert d'assuré qui constate une couverture des capitaux immobiliers représentant une valeur de 102 millions d'euros avec un versement de primes an-



nuelles de 700 000 € et une limite contractuelle d'indemnités de 15 250 000 euros. En clair, malgré le constat rapidement établi que 95% des bâtiments publics étaient détruits ou gravement impactés, au total 103 sites, la Collectivité ne pourrait être indemnisée au-delà de ces 15 250

000 euros. Rémunérés sur les résultats, les experts d'assurés avaient tout intérêt à faire en sorte que les 15.250M€ soient versés dans leur intégralité à la Collectivité, avec une commission négociée à 2%, cela représentait la somme de 250 000 euros.

Suite page 4

Nouveau  
**Renault OROCH**



À partir de

**339€** Par  
Mois\*

Pendant 60 mois

SaintMartinCars.com/Renault

+590 8716 08

67 Route de Sandy Ground

97150, St. Martin

\* au comptant 17 950,00 € ou avec 1 premier loyer de 2700,00 € + 59 loyers de 339,00 €

## Suite de la page 3

Le 14 septembre, l'expert d'assuré fait la déclaration de sinistres, et dès le 17 septembre, la mission d'expertise est engagée qui a été remise le 19 septembre à Hervé Dorvil. Sandrine Trillard arrive à son tour à Saint-Martin le 19 septembre et ils font venir à Saint-Martin une équipe de 8 personnes afin d'entreprendre les relevés de surfaces (au total 129 445m<sup>2</sup>) ainsi que les relevés de sinistres. Après quatre jours de travail de terrain, les experts d'assuré ont expertisé contradictoirement avec l'expert d'assurance de Nagico 26 sites sur les 103 bâtiments publics et les indemnités prévisionnelles se chiffraient déjà à 38 millions d'euros... Largement au-dessus de 15.250 millions d'euros qui sont la limite contractuelle d'indemnités. Julien et Sandrine Trillard décident d'entamer la négociation avec la compagnie Nagico. Cette dernière concède rapidement qu'elle indemniserait la Collectivité de Saint-Martin à la hauteur de ces 15.250 M€. Elle se rapproche de la Caisse Centrale de Réassurance, activée en cas de catastrophe naturelle, qui fait rapidement parvenir une lettre d'accord à la Collectivité, sans toutefois mentionner la franchise. Serait-elle déduite ou pas ? « L'affaire est assez rapidement et facilement close, et au passage, les experts d'assuré ont empêché la modique somme de 250 000 euros sans qu'il n'y ait eu d'appel d'offre passé par la Collectivité », a indiqué la présidente du tribunal. Et tout l'enjeu des débats pour les « Trillard » était de démontrer à la barre qu'ils avaient réalisé un travail de titan dans un territoire chaotique, « parfois même au risque de leur vie », afin d'aider au plus près la Collectivité pour qu'elle soit rapidement indemnisée à hauteur de cette limite contractuelle d'indemnités. Dans ses arguments, Julien Trillard expliquera que les 15.250 M€ n'étaient pas acquis si facilement, de nombreuses clauses du contrat d'assurance pouvant venir diminuer la somme indemnisée en cas de non-respect de ces clauses. Il explique qu'au final l'équipe des experts d'assurés ont réalisé un mois de travail. « Oui, pour ce dossier, cela a été le jackpot, mais comme nous sommes rémunérés sur les résultats, ce n'est pas toujours le cas ! ». Par ailleurs, Julien Trillard assure avoir voulu faire un coup de « bluff », avec le passage de l'ouragan Maria survenu le 20 septembre, autre catastrophe naturelle dont les dégâts étaient difficiles à dissocier de ceux d'Irma, et les indemnités d'assurance auraient ainsi pu être gonflées de quelques millions d'euros supplémentaires.

Le président Gibbs assurait quant à lui à la barre, avoir dès le 6 septembre 2017, tenté de tout mettre en œuvre pour sortir le plus rapidement possible du chaos. « La ministre des Outre-mer de l'époque, Annick Girardin, ainsi que le président Emmanuel Macron, venus rapidement sur le territoire avaient déclaré envisagé de « bousculer les procédures » et me demandaient de tout mettre en œuvre pour que les écoles soient vite remises en état d'accueillir les élèves. Je rappelle que 2 écoles et 1 collège étaient totalement détruits. Dans la cellule de crise, il y avait également la préfète Anne Laubiès et des fonctionnaires de l'Etat. Quand j'ai pris connaissance des clauses du contrat d'assurance qui avait été négocié en décembre 2016, par l'exécutif précédent, les bras m'en sont tombés ! Et j'ai suivi les conseils de Jean-Paul Fischer qui avait déjà été confronté à des situations de catastrophes. A la question de la présidente de savoir si le président Gibbs était au courant des règles des marchés publics, Daniel Gibbs a répondu « que l'état d'urgence impérieuse avait été décrété et oralement la ministre Girardin m'avait dit que cette période irait jusqu'en décembre de cette année 2017. Une période pendant laquelle la commande publique peut se faire de gré à gré, sans passer par la commande publique. Ce n'est que deux ans plus tard que l'on a appris que la période d'urgence

impérieuse s'était achevée le 9 octobre 2017 ». Le président Gibbs a également affirmé que les honoraires aux experts d'assurés ont été payés sans objections par le trésorier payeur et que le dossier n'a pas été rejeté par le contrôle de légalité exercé par l'Etat.

Le procureur Xavier Sicot a requis pour cette affaire la relaxe pure et simple pour les deux prévenus, Daniel Gibbs et Sandrine Trillard, ni le détournement de fonds publics ni le favoritisme n'étant caractérisés, le cabinet d'expert d'assuré de Sandrine Trillard et Daniel Gibbs ayant agi rapidement dans les intérêts de la collectivité, dans un contexte où l'état d'urgence impérieux avait été établi sans que la date de fin de cette période ne soit connue formellement. Maîtres Bensimon père et fils, conseils de Sandrine Trillard, ont dans leurs plaidoiries voulant rétablir leur cliente dans son honneur et sa dignité, ont relevé les carences de l'enquête menée, en s'interrogeant sur l'absence d'audition dans cette affaire de Hervé Dorvil, ancien directeur de cabinet de Daniel Gibbs, « cheville ouvrière dans ce dossier, puisque c'est lui qui a négocié le contrat et le montant des honoraires ». Même questionnement pour l'ancien directeur des services financiers de la Collectivité, Fabien Cocks, ainsi que pour Romain Perreau, à l'époque DGA et qui a effectué avec les experts d'assuré toutes les visites de sites impactés ». Et d'affirmer que « si l'enquête avait été menée correctement, ma cliente ne serait pas présente ce jour devant ce tribunal », et d'interpeller le tribunal : « On a voulu enfoncer la Collectivité ! L'enquête a été un fiasco. Chercherait-on à tuer l'homme politique Daniel Gibbs ? Nous constatons une instrumentalisation de la justice sur cet homme politique à quelques mois des élections ! ».

L'affaire a été mise en délibéré qui sera rendu le 24 février prochain. V.D.

## Absence de l'élue Annick Pétrus et report de l'affaire Angèle Car Rental au 5 mai 2022

Daniel Gibbs et Valérie Damaseau accompagnés de leurs avocats respectifs, Maître Petit et Maître Leborgne, bâtonnier de Guadeloupe, étaient présents. En revanche, Annick Pétrus était absente à l'audience, empêchée de revenir à Saint-Martin depuis Paris, ayant été recensée positive au Covid. Une positivité d'ailleurs déclarée à Saint-Martin en début de ce mois de janvier, ce qui interroge sur sa possibilité de voyager à Paris quelques jours après avoir été déclarée positive...

Quoi qu'il en soit, la sénatrice Pétrus avait fait la demande la veille du procès, via son conseil Maître Chapelle, de pouvoir être présente en visioconférence, une demande qui lui a été refusée par le tribunal. Le procureur de Basse-Terre Xavier Sicot, venu de Guadeloupe pour la circonstance a précisé que cette demande a été formulée tardivement et n'a pu être matériellement organisée.

De fait, l'affaire impliquant la société Angèle Car Rental et pour laquelle Annick Pétrus et le Daniel Gibbs sont inquiétés, a été disjointe des autres affaires et a été reportée au 5 mai prochain. V.D.

## Communiqué du Rassemblement Saint-Martinois (RSM)

Les dernières actualités mettent au grand jour, une crise profonde au sein de la majorité du Président actuel Daniel Gibbs. La défection de plusieurs de ses membres confirment ce que nous dénonçons depuis tantôt : une incapacité à travailler de façon collégiale, une opacité quant à la prise de décision, des influences délétères dans les investissements opérés par la collectivité.

Quand les partisans de Mr Gibbs s'interrogent sur les informations qui leur seraient cachées, cela nous interpelle d'autant plus. Ces annonces à quelques semaines de l'échéance électorale montrent, s'il le fallait, que l'actuelle gouvernance de la Collectivité a connu beaucoup trop de turpitudes et a failli à sa mission. Le Rassemblement Saint-Martinois vous propose le renouveau et la sérénité, privilégiant l'intérêt général et le développement du territoire.

Le RSM s'est construit autour d'une autre vision de la politique, une vision qui remet au cœur des échanges l'intérêt général, une vision qui nous permet de dépasser les égos pour avantager l'intelligence collective, une vision pour trouver des solutions pérennes aux diffi-

cultés du pays, plutôt que d'accumuler les excuses face aux aléas. Saint-Martin a besoin de se reconstruire avec tous, et que chaque habitant, que chaque composante de la société puisse s'épanouir. Cela ne sera possible que lorsque respect et écoute seront au rendez-vous. Nous avons entendu trop souvent les jeunes et les moins jeunes exprimer leur colère face à l'absence de dialogue. La COM et l'Etat se renvoyant la balle devant l'expression de leur désarroi. Il est temps d'envisager une gestion responsable, collégiale du Pays Saint-Martin autour d'un projet ambitieux pour un avenir plus serein. Le RSM appelle les saint-martinois à se mobiliser pour les prochaines échéances pour reprendre en main notre territoire : il y a urgence.

### VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE JEUDI 27 JANVIER 2022

« photos et texte visibles sur le site internet [www.hoteldesventesantilles.com](http://www.hoteldesventesantilles.com) »

Liquidations Judiciaires :

PATRIMONIA - CARIBBEAN PARADISE

CITTE KIA K 2700 PLATEAU 4X4 de 2018 - PICK UP DODGE  
RAM 1200 de 2021 - CITTE RENAULT TRAFIC 2.0 DCI de 2013

MATERIELS INFORMATIQUES DE 2020  
(DONT 3 ORDINATEUR MSI POUR GAMER) - 3 SPLITS -  
BUREAUX DE 2020 - VIDEOSURVEILLANCE ET ALARME

IMPORTANT LOT DE PRODUITS COSMETIQUES  
« PARFUM DES ILES » (GEL DOUCHE, SAVONS,  
HUILES, EDT ET EDP, COFFRETS CADEAUX)  
LOT DE RIUMS VIBUX 3 RIVIERES VSOP DE 2006 ET BLANC  
LOT DE 93 PAIRES DE CHAUSSURES GLOA SANVE  
IMPORTANT LOT D'EMBALLAGES CARTON  
ET BOITES CADEAUX

LOT DE STOCKS ET ACCESSOIRES POUR COUVREURS  
ET GOUTTIERES

Publicité avec photos et conditions détaillées sur notre site internet  
[www.hoteldesventesantilles.com](http://www.hoteldesventesantilles.com)

Par le Ministère de :  
Maître Pascal VOUTIER - Commissaire Priseur Judiciaire  
Société de Ventes Volontaires VOUTIER S.A.S.  
Agrément 2001 n°021  
HOTEL DES VENTES  
762, RUE DE LA CHAPELLE - ZONE INDUSTRIELLE DE JARRY  
97122 BAIE MAHAULT  
Tél : 05.90.38.56.30 - Fax : 05.90.38.56.28 - [voutier@wanadoo.fr](mailto:voutier@wanadoo.fr)  
PAIEMENT COMPTANT - FRAIS LEGAUX EN SUS DES ENCHERES  
Site Internet : [www.hoteldesventesantilles.com](http://www.hoteldesventesantilles.com)

## VISION AUTO PARTS

**TOUT POUR L'ENTRETIEN DE VOTRE VOITURE**

AGENT AGRÉÉ






PENSEZ À VOTRE VIDANGE

-15%

SUR LES HUILES ET LES FILTRES

NOUS AVONS TOUTES LES PIÈCES













Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h et le samedi de 9h à 12h  
82 rue Charles Tondou - Sandy Ground (à côté de l'ancien Simply Market)  
☎ 0690 75 51 23 - [visionautosxm@gmail.com](mailto:visionautosxm@gmail.com)

### PETITE ANNONCE

**Vend Société**  
créée en 2013,  
forme SAS à St Barth

+590 690 633 990

### PETITE ANNONCE

**Vend studio 40m<sup>2</sup>, Baie Nettlé,**  
résidence sécurisée avec parking. 1<sup>er</sup> étage,  
entièrement rénové, vue lagon et piscine de la  
résidence, vendu meublé et équipé.

**180 000€** Charges Copro 80€/mois.

+590 690 71 62 24



FAITES VOS TRANSFERTS en euros ou en dollars, en Haïti, en République Dominicaine, en Colombie, en France... et VERS PLUS DE 150 PAYS !



Changez vos euros ou vos dollars AUX MEILLEURS TAUX !



Du lundi au vendredi 7h30 à 17h30  
Le samedi 7h30 à 16h00

>> 4 Rue du Président Kennedy à Marigot



# SXM Resistance : mobilisation pour la liberté et la vérité, round 3

Mobilisé depuis juillet 2021, le mouvement SXM Resistance n'entend pas s'arrêter là et poursuit son action pour se faire entendre quant à la liberté de choix de chacun face aux mesures imposées par le gouvernement. Une nouvelle marche sera organisée ce samedi 22 janvier au matin, à partir de 6h. Toute la population des deux parties de l'île est conviée, vaccinés ou pas vaccinés.



Lors d'une conférence de presse lundi dernier, quatre des membres du mouvement ont réaffirmé leur position face aux mesures prises : « depuis deux ans le gouvernement nous emmène sur une route qui mène nulle part. Il est temps de recommencer à vivre sans attendre le nombre de cas pour savoir comment on va vivre le lendemain matin ».

Leur inquiétude est de constater que les gens vivent désormais dans la peur et qu'il y a de plus en plus de dépressions, notamment chez les jeunes enfants. Pour eux, le plus important dans cette épidémie est de cibler les personnes âgées et les personnes à risques pour préserver la santé physique. Mais il est également important de préserver la santé morale de tous. « Aujourd'hui, il est nécessaire de changer de route ».

## VIVRE LIBRE ET SANS CONTRAINTE

Ce qui est bon pour le boucher, n'est pas bon pour la volaille entre les mains du bouchers (traduction d'un proverbe créole). En clair, les porte-paroles du mouvement estiment que la population est prise pour cobaye par quelques décideurs qui influent sur le sort de millions de personnes, sans pour autant être concernés. Ils dénoncent le fait qu'il y a deux ans deux doses étaient suffisantes et que le vaccin garantissait une protection à 95%. Aujourd'hui, le discours a changé, il faut un rappel car l'efficacité du vaccin est amoindrie et l'on parle déjà d'une quatrième dose.

Si la partie hollandaise fournit quotidiennement des chiffres \*, suffisamment détaillés avec le nombre de personnes hospitalisées avec répartition vaccinés ou pas, le nombre de cas actifs, le nombre de personnes guéries et le chiffre des décès ... ils se posent la question de ce manque de transparence de la part des autorités françaises. SXM Resistance avait d'ailleurs fait un questionnaire pour obtenir ces chiffres, questionnaire resté lettre morte. Ils s'inquiètent également de l'impact économique de ces mesures sur les entreprises.

## SAMEDI 22 JANVIER À 6H À LA FRONTIÈRE DE BELLEVUE

Une mobilisation générale à la frontière de Bellevue est donc prévue dès 6h du matin le 22 janvier prochain. L'objectif est de faire du bruit, au propre (seront de la partie un groupe carnavalesque pour le côté français et un orchestre pour le côté hollandais) comme au figuré car « si tout le monde parle d'une seule voix, les pouvoirs publics n'auront d'autres choix que d'écouter ». Sans discrimination, ils précisent que «cette marche est aussi pour toutes les personnes

qui ont accepté les injections et qui aujourd'hui se posent la question de savoir s'ils ont bien fait. Avec le vaccin, ils espéraient un retour à une vie normale, mais cette vie-là ne reviendra pas ».

L'itinéraire de la marche qui débutera à 7h sera annoncé le jour même. Les forces de l'ordre seront présentes sur le terrain pour encadrer la marche et veiller à son bon déroulement sans incident. Néanmoins, les organisateurs informent dès à présent les usagers de la route que la circulation sera perturbée de 6h à 11h sur la nationale à l'entrée et à la sortie de la frontière ainsi que dans certaines rues de Marigot.

A.B



SXM Résistance tenait samedi dernier son 3e meeting dont l'objectif est d'apporter une information exhaustive sur les tenants et les aboutissants de la vaccination contre le Covid-19. Militants contre l'obligation vaccinale, les membres de SXM Résistance emploient le terme « injection » plutôt que « vaccination ». Jean-René Logis, membre du collectif, mène depuis la première heure des recherches poussées sur ce qui est présenté par les autorités comme un vaccin pour lutter contre la pandémie et par ces meetings, ces informations sont restituées à la population.

**Bureau Vallée**  
Le discount est dans notre nature

**MAINTENANT DISPONIBLE LA LIVRAISON POUR LES PROFESSIONNELS**

**ZAC DE HOPE ESTATE - ZAC DE BELLEVUE**  
05 90 29 84 99 - contact@bv-caribbean.com

**AGORA IDN**  
Membre du groupe CH International

**CABINET D'EXPERTISE-COMPTABLE**  
**AGORA ILES DU NORD**

- Un expert-comptable : Monsieur Luc LEFEVRE Commissaire aux Comptes
- Une directrice de bureau : Madame Florence VIRET

Ils sont à votre disposition pour vous recevoir dans leurs bureaux pour toute information ou mission comptable, soit par une visite ou au numéro de téléphone 06 90 49 57 66

Bureau : Tél. 05 90 52 09 46 E-mail : agora.idn@gmail.com  
Siège social : AGORA IDN 34/35 rue de la Canne à sucre Hope Estate SAINT-MARTIN

Société Audit-Social-Juridique d'Expertise Comptable  
Inscrite au tableau des experts-comptables de l'ordre de Guadeloupe

## Pass vaccinal : quand et pour qui ?

Le projet de loi instaurant le pass vaccinal en France a été adopté dimanche au parlement. Le texte a été approuvé par les députés (seuls 58 ont voté contre et 7 se sont abstenus). Les députés de gauche ont saisi le Conseil Constitutionnel pour garantir le respect des « libertés fondamentales ». Il doit rendre sa décision le 20 ou le 21 janvier, ce qui va retarder la mise en application de la loi, dont la date d'entrée en vigueur n'a pas été annoncée.

Le pass vaccinal sera exigé pour les plus de 16 ans (les 12-15 restent soumis au pass sanitaire). Il sera exigé pour tous les lieux recevant du public à l'exception des hôpitaux, cliniques, Ehpad toujours soumis au seul pass sanitaire. Le certificat de rétablissement Covid reste pris en compte dans le pass vaccinal (valable six mois après le résultat du test positif). Un amendement prévoit que les organisateurs de meetings politiques pourront demander un pass sanitaire aux participants ... élections obligent ! Les préfets, en particulier en outre-mer, pourront adapter la date de mise en application.

PENSEZ À VOS ÉVÉNEMENTS,  
CE, ANNIVERSAIRE

Tarif privatif attractif  
à partir de 15 pers

# Scoobi Too

Catamaran de 23 mètres avec une surface par passager  
inégalée sur Saint Martin...

SORTIES À LA JOURNÉE - EXCURSIONS  
FORMULE TOUT INCLUS

Réservation / infoline 06 90 73 66 63

info@scoobidoo.com - www.scoobidoo.com

Basé à l'Anse Marcel - Rés. des Acacias

RÉSERVEZ  
EN LIGNE



f scoobitoo

## Culture

97150 # 571 - MERCREDI 19 JANVIER 2022 - PAGE 06

# « L'Art en Fête » fait la part belle à une Caraïbe artistique

Plusieurs études ont démontré que l'éducation artistique dès le plus jeune âge améliore non seulement les résultats scolaires des élèves, particulièrement les plus défavorisés, mais augmente aussi leurs chances de réussite professionnelle.

L'opération L'Art en Fête part de ce constat. Les services de l'éducation nationale de Saint-Barthélemy et Saint-Martin ont choisi de placer cette 7e édition, destinée à tous les élèves de la maternelle à la terminale, sous le thème « KARIBHEART » ... tout un programme artistique !

L'Art en Fête est une action qui permet à tous les élèves de se constituer une culture commune et personnelle riche et cohérente tout au long du parcours scolaire, de développer et renforcer leur pratique artistique, de leur permettre la rencontre d'artistes et de découvrir des œuvres ou des lieux cultu-

rels. Pour l'édition 2022 de L'Art en Fête, le thème KARIBHEART fait référence à la caraïbe dans sa globalité, au cœur, à l'amour et à l'art.

Comme les années précédentes, cet événement au sein des établissements scolaires permet à chacun de s'exprimer selon ses souhaits en choisissant parmi toutes les formes d'art : arts plastiques, musique, photographie, littérature, poésie, arts graphiques, danse, théâtre, art oratoire mais aussi l'art culinaire, la mode ou encore les arts numériques. Cette action s'inscrit dans le cadre du projet académique qui vise à développer l'éducation artistique et culturelle.



## Les Voix des Outre-mer : un jeune haïtien remporte l'édition 2022

La quatrième édition du concours, qui met en lumière les voix lyriques des outre-mer, s'est déroulée sur la scène de l'opéra Paris-Bastille le 10 janvier dernier. Elle a consacré un jeune contre-ténor de 24 ans, Angélord Blase, originaire d'Haïti. Les Antilles françaises étaient bien représentées avec pas moins de sept candidats sur les dix-sept finalistes.



Pour cette quatrième édition participaient neuf territoires ultramarins : Saint-Martin/Saint-Barthélemy, Guadeloupe, Martinique, Guyane, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Saint-Pierre et Miquelon et la Réunion. Comme l'an dernier, un candidat représentant Haïti, participait également au

concours et c'est lui, Angélord Blase, étudiant en musicologie à Lyon, que le jury a désigné comme la plus belle voix 2022.

La martiniquaise Naily Pignet a reçu le prix de l'encouragement autodidacte. A seulement quinze ans, elle a chanté "Pie Jesu" de Gabriel Fauré. Maeva Lesi, guadeloupéenne mezzo-soprano de 18 ans et entièrement autodidacte, a remporté le prix de l'encouragement jeune talent en interprétant "Voi che sapete" extrait des Noces de Figaro de Wolfgang Amadeus Mozart. Marie-Angélique Marsolle, une autre guadeloupéenne, soprano de 25 ans, a reçu le prix de l'encouragement des Voix des Outre-mer en chantant "Addio del passato" extrait de la Traviata de Giuseppe Verdi.

Saint-Martin et Saint-Barthélemy étaient représentées par Pierre-Lou Richeux. Le jeune homme de 19 ans a interprété l'« Ave Maria » de Franz Schubert.

Ce concours démontre l'engouement pour le classique et le lyrique des jeunes générations et constitue un joli tremplin pour les futurs grands talents de demain.

A.B

## Peinture sur céramique avec Soualiwomen Kultural Association

Chaque année, l'association Soualiwomen Kultural (S.K.A) propose un large éventail d'activités. Pour 2022, son nouveau programme « Je découvre » propose de s'initier aux plaisirs de la peinture sur céramique. Jusqu'en juin plusieurs sessions seront organisées à l'atelier Pinky Chich à Hope Estate. La prochaine est programmée le samedi 29 janvier à 18h et est ou-

verte à tous, enfants, adultes, personnes en situations de handicap ... car l'activité est accessible au plus grand nombre.

En raison des restrictions sanitaires le nombre de places est limité à une dizaine. Informations et inscriptions : 06 90 14 61 47 ou 06 90 44 86 23 (6 € par personne incluant l'objet à peindre et une collation. Le transport peut même être prévu si besoin).

## L'Office de Tourisme soutient les événements locaux : les dossiers sont à déposer avant le 31 janvier

Toute structure, quel que soit son statut peut solliciter un partenariat avec l'Office de Tourisme de Saint-Martin pour des actions entrant dans le cadre de la promotion du tourisme sur l'île. Pour prétendre à ce soutien, il suffit de remplir et envoyer son dossier avant le 31 janvier prochain.

Le dossier de demande de partenariat peut être utilisé par une association, un groupement d'intérêt public, un établissement public, une collectivité territoriale, etc. L'office de tourisme peut soutenir tout événement d'intérêt touristique qui se déroulera sur l'année 2022. Le dossier est à télécharger sur le site internet de l'OT, rubrique « actualités » ou directement via le lien <https://bit.ly/Partenariat2022>.

La demande peut concerner le financement d'actions spécifiques ou le fonctionnement général de la structure (domiciliée sur le territoire français et à l'international, disposant d'un compte bancaire à son nom et d'un document pouvant justifier de son statut de personne morale). Il faut également indiquer le budget prévisionnel, faire le descriptif détaillé de l'action prévue et fournir plusieurs pièces justificatives. Le compte-rendu financier, lui, sera à communiquer six mois après la réalisation de l'événement.

Le dossier complet est à envoyer avant le 31 janvier 2022 à 17h, dernier délai, par mail à [g.dumel@st-martin.org](mailto:g.dumel@st-martin.org) et [n.pinthierebrooks@st-martin.org](mailto:n.pinthierebrooks@st-martin.org). Pour toute information complémentaire, contacter l'OT en prenant rendez-vous, du lundi au vendredi de 9h à 17h (tel : 05 90 87 57 21).

# 97150

SAINT MARTIN · SINTMAARTEN

édité par la société Empreinte SXM

4 ZAC de Bellevue - 97150 Saint Martin

E-mail : [empreintesxm@orange.fr](mailto:empreintesxm@orange.fr) - Tél : 0590 27 74 61 - [www.le97150.fr](http://www.le97150.fr)

Impression : DAILY HERALD - 4000 exemplaires

N° ISSN 2553-4297

SERVICE RÉDACTION :

Rédactrice en chef :

Valérie Daizey 0690 678 278

Journaliste :

Ann Bouard : 0690 54 06 06

redaction@empreintesxm.net

SERVICE RÉDACTION SOIRÉES :

Michel Coubard : 0690 65 58 85

SERVICE MAQUETTE :

Alexandra Froissant

alex@empreintesxm.net

DISTRIBUTION :

Christophe Agar : 0690 88 82 47

Saphienne Souayah : 0690 33 29 77

SERVICE COMMERCIAL :

Aurélien Soucy : 0690 56 51 09

Mathieu Abdallah : 0673 65 07 96

ADJOINTE À LA PUBLICATION :

Tancrede Demont : 0690 65 59 82

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Slobodan : 0690 622 822

slobo@empreintesxm.net

# Nouvel appel à la grève des syndicats d'enseignants

Jugeant les annonces du premier ministre et du ministre de l'Éducation Nationale insuffisantes, les syndicats, FSU, CGT Educ'Action, FO, Sud Éducation, FCPE, Voix Lycéenne, MNL, FIDL appellent à une nouvelle journée de grève ce jeudi 20 janvier. Cependant, cette grève devrait être plus ou moins suivie selon les régions.

Dans un communiqué commun, les syndicats jugent la situation intenable dans l'Éducation nationale. « Le chaos engendré par la gestion de la crise sanitaire mérite des réponses fortes, au-delà des engagements pris par le Premier ministre et le ministre de l'Éducation nationale. Il faut immédiatement reporter les épreuves de spécialités de mars et les organiser

plus tard sur la base des programmes prévus pour des épreuves en mars, annuler les évaluations de mi-CP, créer tous les postes nécessaires pour assurer les remplacements, au-delà du recours aux listes complémentaires dans le premier degré annoncées, et doter les écoles et établissements en matériel de protection en nombre suffisant, bien au-delà des volumes annoncés et y compris pour les élèves » (5 millions de masques FFP2 pour les enseignants ont été promis par le premier ministre). Les enseignants demandent par ailleurs des investissements significatifs pour recruter en nombre, réduire les effectifs dans les classes et augmenter les salaires.

Les syndicats indiquent que cette seconde mobilisation devrait déboucher sur « une grève massive le 27 janvier dans le cadre de l'appel interprofessionnel, au côté des salariés du privé et des au-



tres agents du public, confrontés eux aussi aux mesures d'austérité du gouvernement et du patronat ». A Saint-Martin, le syndicat SNES-FSU a relayé l'appel pour les deux dates, mais à ce jour la mobilisation des enseignants reste dans l'expectative. A.B

## Vous avez joué ? Rendez-vous vendredi pour savoir si vous êtes le grand gagnant du jeu Voilà

Un simple bulletin déposé dans une urne peut changer une vie, tout du moins durant une année entière. C'est ce que va vivre la personne qui sera tirée au sort ce vendredi.

En décembre, le magazine Voilà avait en effet décidé de mettre un peu de bonheur dans la vie de quelqu'un en mettant en jeu 12 000 €. Plus de 70 000 bulletins ont été remplis et insérés dans les urnes des 97 commerces participants jusqu'au 31 décembre.



Le tirage au sort est prévu ce vendredi 21 janvier à midi précises en présence d'un huissier de justice (SCP Emica - Fonbonne) et se déroulera en direct sur la page Facebook « le 97150 ».

La personne dont le bulletin sera tiré au sort gagnera un chèque de 1000 € chaque mois en 2022. Voilà de quoi se booster le moral et voir la vie en rose !

Le magazine avait annoncé d'autres surprises et ce sont trois lots supplémentaires qui seront également attribués : un vol découverte en avion offert par Air Craft Rental pour le second bulletin, une Nintendo Switch de chez Buzz pour le troisième et enfin un joli sac Lancaster donné par le magasin Cupidon.

Rendez-vous vendredi à 12h et d'ores et déjà merci à tous les commerçants qui ont accepté de jouer le jeu et aux participants.

**ALLO DOCTEUR 0590 90 13 13**

**PHARMACIE DE GARDE**  
Jusqu'au 22 janvier à 8h PHARMACIE DU PORT  
Rue de la liberté, Marigot  
**0590 87 50 79**  
Horaires d'ouverture les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h et de 17h à 18h

**PETITE ANNONCE**

Groupe de SXM recherche **COMPTABLE qualifié(e)**, expérience en PME requise.  
Plein temps.

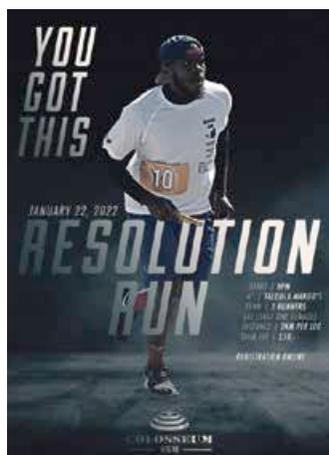
Envoyer votre candidature à [business.sxm@outlook.com](mailto:business.sxm@outlook.com)

## Resolution Run 2022 : pour partir du bon pied

Cette nouvelle année débute pour les coureurs en partie hollandaise, ce samedi 22 janvier, avec la Resolution Run, une course nocturne en équipe, et pour ceux qui le souhaitent ... déguisée !

Le départ de la course sera donné à 20h depuis le Taloula Mango's sur le Board Walk. Les coureurs, dont une femme à minima par équipe, devront remonter tout le Board Walk avant de revenir au point de départ. Les prix seront décernés par catégorie : moins de quatorze ans, junior (14-18 ans), adulte (plus de 18 ans), sénior (plus de 50 ans), équipe exclusivement féminine, équipe d'entreprise et équipe de club sportif. Un prix spécial sera attribué à l'équipe dont les membres arboreront les plus beaux déguisements

Le briefing des capitaines d'équipe et la remise du relais et des numéros de dossards se feront le jour même de la course à 19h au Taloula Mango's. Les inscriptions se font en ligne (formulaire à remplir via le lien sur la page Facebook de Tri-Sport). Informations : (1-721) 527 40 83 ou par mail à sandyoffringa@gmail.com. **A.B**

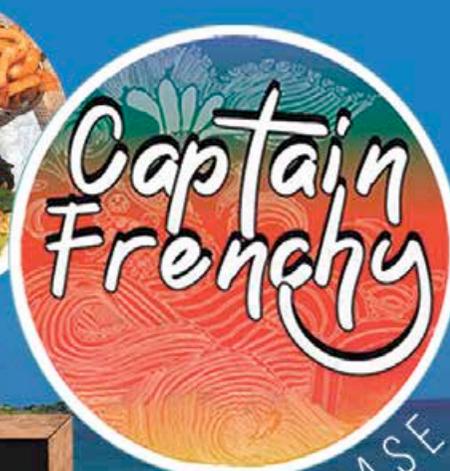


### Annulations et reports

En raison de la situation sanitaire actuelle plusieurs manifestations sportives ont dû être annulées et reportées.

- **Le triathlon de Saba**, prévu le 22 janvier, a été annulé en raison du nombre de cas sur l'île et des restrictions de déplacement.
- **La 2e édition des foulées de la Belle Orientale** qui devait avoir lieu le 16 janvier est reportée à une date ultérieure, non communiquée à ce jour.
- **Les Family Trail du vendredi soir** sont en pause jusqu'à ce que la situation s'améliore.
- **La compétition de voile des écoles "Domino's Interscholar Dinghy Sailing"** est reportée à une date ultérieure.

PLAGE | LUNCH | DINNER | ET PLUS...



# Captain Frenchy

GRAND CASE

**Les Spéciaux de la Semaine**

- Rouleau de printemps à la langouste et avocat.....18€
- Tataki de thon façon thaï.....19€
- Carpaccio de wahoo aux agrumes et lait de coco.....19€
- Turbot façon meunière, légumes croquants.....28€
- Filet de baliste, beurre blanc, riz parfumé.....21€
- Entrecôte, sauce au choix.....27€
- Trilogie de canard : mi-cuit de foie gras, carpaccio de magret fumé, magret rosé sauce vigneronne.....28€
- Escalope de veau, façon involtini, crème d'ail.....28€
- Spaghetti au saumon fumé.....21€

**Jeudi, Vendredi & Samedi à partir de 18h**

**APÉRO SUNSET**

**AMBIANCE MUSICALE**

RESPECT DES NORMES SANITAIRES EN VIGUEUR

**OUVERT 7/7 À PARTIR DE 10H BLVD DE GRAND CASE RESERVATION CONSEILLÉE 06 90 88 44 61**

## Moto Cross et Quad Race Day #3 : Retour en images !

Une troisième édition réussie pour le Moto Cross & Quad Race Day ! Un beau dimanche, un grand soleil, des pilotes chevronnés et des machines ne demandant qu'à monter dans les tours, tous les ingrédients étaient réunis pour faire de cette journée un excellent moment pour les spectateurs comme pour les participants.



Par catégorie, les motards se sont élancés sur un terrain varié, entre bosses, virages en dedans et lignes droites, permettant à chacun de se faire plaisir tout en améliorant sa technique de pilotage. Chaque course demande beaucoup d'endurance aux pilotes et si un classement est établi, l'objectif reste de se faire plaisir dans une bonne ambiance amicale.

Le Club SXM Motocross et ses partenaires continuent de s'investir pour offrir à leurs membres et au public un événement d'une grande qualité qui se démarque par une organisation sans faille. Ces journées familiales permettent surtout de développer et de faire découvrir ce sport mécanique au plus grand nombre.

Pour ceux qui souhaiteraient sauter le pas (ou les buttes de terre battue !) et prendre le guidon, on rappelle aux amateurs de quads et motos cross, qu'une cotisation au tarif très raisonnable permet de venir profiter de ce magnifique terrain tous les jours (à condition d'être accompagné d'au moins une personne) dans un cadre dédié et sécurisé. Sept dimanches par an, un pilote instructeur dispense même des cours aux plus jeunes afin de progresser en suivant des vrais conseils de pro !

### LE CLUB SXM MOTOCROSS RECHERCHE DES PARTENAIRES !

Afin de poursuivre l'aménagement du terrain de Bellevue et d'optimiser l'encadrement des nouveaux motards, l'association continue de faire appel aux acteurs économiques locaux qui peuvent devenir partenaires de cette belle aventure. Que ce soit sous la forme de dons matériels ou d'une participation financière, toute aide sera la bienvenue et permettra au club de poursuivre son développement, toujours avec le bon esprit et le professionnalisme qui ont fait sa réputation ! Voilà une excellente occasion de mettre en avant votre entreprise à travers ce sport et la communication du Club SXM Motocross.

**Pour plus d'information et pour vous lancer, en quad ou à moto, seul(e) ou en famille, n'hésitez pas à contacter :**

- Pour les inscriptions : Lloyd 06 90 35 15 72
- Pour la communication : Greg 06 90 53 68 25 sxm.motocross2014@orange.fr





## La tournée de Mimi

# POUR VOS BONNES SOIRÉES ANIMÉES ...

### LE DISTRICT 721 (Simpson Bay)



Cet espace de détente qui connaît toujours de belles ambiances dans son jardin tropical, est ouvert tous les soirs de 18h à 23h (sauf lundi-mardi) avec de chaudes soirées musicales. Pour vos sorties, notez le mercredi la 'Ladies Night' avec les Dj's Big Boss & Maestro, jeudi 'Old School' Dj Classy D & Maestro, vendredi la 'Cartel Night' Dj Classy D & Big Boss, samedi 'Sexy Saturday' Dj Classy D, Nani & Eyedol, et dimanche les Dj's Classy D & Nani. Sans oublier les 6 points de restauration qui sont à votre disposition, entre le Buonanotte (Italien), le Sushi Bâ (sushis), la Pizzeria, le Bisou (grillades), Hungry Hancho (Mexicain), et le Little Diner (hamburgers), ainsi que 4 Bars (Escobar, Tiki Bar, Peaky Bar, Buonanotte).

### AU LAGOONIES (Cole Bay)



Le Bar-Restaurant qui est ouvert tous les jours (sauf le dimanche) à partir de 8h, vous propose d'excellents concerts plusieurs fois en semaine ou nous relevons, tous les mardis de 18h à 21h la 'Jam Session' de Lee Hardesty et ses invités sur des partitions 'Pop-Rock-Blues', le jeudi dès 19h Steel & Snuggs 'Acoustic Gypsy Soul', puis le vendredi votre 'Salsa Cubana Party' avec le groupe Latin Sugar.

### A LA BODEGA (Jordan-Cupecoy)



Ce Bar-Restaurant très renommé pour les amateurs de plaisirs gustatifs et de détente, vous a concocté une nouvelle carte avec de belles suggestions qui vont émousser vos papilles, sans oublier les spéciaux Rôtisserie & Brasero, et tous les samedis la Paëlla de Gégé. Pour l'ambiance festive dès 19h, notez tous les jeudis le passage du guitariste-chanteur Eduardo 'Rock-Latino', les vendredis la chanteuse Joanita 'Soul-Jazz' et les samedis Dj Padre sur tous les bons vieux standards avec le retour de Phil au saxo.

### AU PINEAPPLE PETE (Simpson Bay)

Ce Restaurant avec cuisine internationale, ses sushis, et son service Teppanyaki en terrasse, vous propose pour la détente 5 tables de billard, salle de jeux, 5 Tv pour les rendez-vous sportifs, et des animations musicales à partir de 19h avec mercredi Alban, jeudi Ronny, vendredi Béa, samedi Jeremy, et dimanche Eduardo.

### THE MOONBAR ROOFTOP (Maho Village)



Ce Night-Club qui a ouvert ses portes sur les toits de Maho, va encore vous proposer de belles soirées en musique du mercredi au samedi mais de 18h à 23h (à cause des règles Covid) et vous suggère donc d'arriver plus tôt pour profiter de l'ambiance. Cette semaine pour la 'Sunset on the Moon', Dj Nicolas mercredi, Dj Franck H. jeudi & Dj Jerome vendredi seront à l'animation, et pour votre plaisir 'Shisha, Tapas, Cocktails'.

### AU HAPPY HOUR BAR (Simpson Bay)

Ce spot d'ambiance situé au 17 Patientia Road (across Bada Bing), vous invite le vendredi à sa soirée 'Latin Music' avec Dj Fabulous, puis le samedi à sa 'Ladies Night Party' jusqu'à 22h avec Dj Rafa.

### AU WHITE RABBIT (Maho Plaza)



Ce Piano-Bar vient d'ouvrir ses portes dans l'ensemble du Sublime Restaurant & du Moon-Bar au 1er étage de Maho Village de 17h à 23h tous les soirs (sauf le dimanche). Dans un cadre dès plus convivial, vous serez transportés en musique par le très talentueux chanteur-pianiste 'Tim Bule', qui survole toutes les partitions depuis une trentaine d'années dans de nombreux cabarets aux USA. Il animera vos soirées tous les soirs de 18h30 à 22h30 sur toutes les gammes les plus festives, en jouant également certains standards à la demande des clients.

### AU ALINA SUSHIS (Maho Plaza)



Ce spot incontournable pour les amateurs de sushis et des bonnes spécialités de la cuisine japonaise est ouvert tous les soirs à partir de 17h avec Ken le Boss entouré de ses 4 chefs et de son équipe, qui se feront un plaisir de vous faire découvrir les belles saveurs de la carte, avant de vous inviter à prolonger votre soirée dans les salons du 'Rooftop' au Mimosa Sky Lounge.

### AU 3 AMIGOS (Maho Plaza)

Le Bar-Restaurant vous propose ses 'Happy Hours' de 15h à 18h, et des 'Fun Party' tous les soirs à partir de 20h avec différents Dj's en rotation : Kembe, Vybz, Outkast, Skaytah, Siw Roo, Big Boss, Eyedol, Kilo & JP entre autres

### LE MIMOSA SKY LOUNGE (Maho Plaza)



Ce Bar-Lounge situé au Rooftop du Casino Royale est ouvert du lundi au samedi à partir de 18h pour passer de bonnes soirées étoilées en savourant d'excellents cocktails, avec à l'animation musicale de 19h à 23h le mercredi et samedi Dj Bls, le jeudi Dj Mister T et le vendredi Dj Alex.

### AU CAPTAIN FRENCHY (Gd Case)

Le Beach-Bar-Restaurant est ouvert 7/7 à partir de 10h pour le 'Lunch & Dinner' et vous propose également tous les soirs son 'Tapas Sunset', ainsi que différentes animations musicales : avec le jeudi soirée 'Karaoke', vendredi la 'Reggae Party' et le samedi l'excellent groupe Latin Sugar de 19h à 22h30 pour la 'Salsa Night'.

### AU WAÏ PLAGE (Baie Orientale)

Le Beach-Bar-Restaurant vous propose tous les jeudis dès 18h sa soirée 'Live Music' avec en alternance Amin, Delphine, Scud, Frédo,

Rémo... et les dimanches sa 'Beach Party' avec divers Dj's invités dès 14h.

### AU MOOD LOUNGE (Philipsburg)

Le Sports-Bar situé sur Bush Road au Commercial Building, vous propose le jeudi sa 'Ladies Night', et tous les samedis sa 'Zouk Night' avec Dj Flames à partir de 20h.

### AU SPICES OF INDIA (Maho Plaza)



Cet authentique 'Indian Restaurant' avec ses spécialités culinaires de la cuisine indienne, vous invite à découvrir des plats uniques aux multiples saveurs exotiques. Une bonne table qui vous accueille tous les jours (sauf le lundi) pour le Lunch & Dinner de 10h à 23h, avec toujours de nouvelles suggestions typiques.

### LE TOPPERS (Cole Bay)

Ce Bar-Restaurant qui se trouve désormais sur le site du Carrousel au 60, Welfare Road, vous propose tous les jours ses soirées 'Karaoke' de 20h à 23h, pour de bons moments d'ambiance



**DISTRICT 721**  
*Saint-Martin*

FOOD COURT
SUPPERCLUB

(ITALIAN - FRENCH - MEXICAIN - AMERICAIN - SUSHI)

ANIMATIONS AVEC DJ'S  
TOUS LES SOIRS

Du Mercredi au Dimanche de 18h à 23h

  
DJ MAESTRO

  
DJ EYEDOL

  
DJ NANI

  
DJ CLASSY D

  
DJ BIG BOSS

**Mercredi LADIES NIGHT**  
DJ'S MAESTRO & BIG BOSS

**Jeudi OLD SCHOOL**  
DJ'S CLASSY D & MAESTRO

**Vendredi CARTEL PARTY**  
DJ'S CLASSY D & BIG BOSS

**Samedi SEXY SATURDAY**  
DJ'S CLASSY D, NANI & EYEDOL

**Dimanche HAPPY SUNDAY**  
DJ'S CLASSY D & NANI

6 POINTS DE RESTAURATION

LE BUONANOTTE (Italien)

LA PIZZERIALE HUNGRY HANCHO (Mexicain)

LE BISOU (Grillades)

LE SUSHI BÂ (Sushis, Sashimis)

LE LITTLE DINER (Hamburger, Hot Dog)

4 BARS ESCOBAR | TIKI BAR | PEAKY BAR | BUONANOTTE BAR

OUVERT MERCREDI AU DIMANCHE DE 18H À 23H,  
TEL +1 (721) 5440721

WELFARE ROAD 64 - SIMPSON BAY

# La tournée de Mimi



avec tous les fidèles amateurs de la machine à chanter.

## AU HON HON HON -OUALICHI (Philipsburg)



Le Bar-Restaurant sur le Boardwalk avec sa nouvelle carte de bons petits plats, vous propose sa soirée 'live Music' le vendredi 21 janvier à partir de 18h avec Lee et vous rappelle tous les jours sur 3 écrans, les retransmissions des matches de Football avec la CAN et le retour des championnats Européens.

## AU SUBLIME (Maho Plaza)



Ce Bar-Restaurant qui est ouvert tous les soirs avec 'Happy Hour' de 17h à 19h, vous propose une cuisine internationale aux bonnes harmonies et des plats spéciaux à la carte. Pour vos soirées musicales de 19h à 23h, vous pourrez accéder par le restaurant à leur Rooftop, et découvrir le 'Moonbar Night-Club' ou le 'White Rabbit' le nouveau piano-bar.

## L'ISOLA TRATTORIA (Pelican Key)



Le Bar-Restaurant situé à côté du Casino Hollywood vous propose une authentique cuisine Italienne aux multiples harmonies, ainsi qu'une

vingtaine de ses meilleures pizzas et nombreux spéciaux tous les soirs. Relevez tous les lundis l'animation au 'Lounge-Bar' avec le duo Ayan et Eduardo sur du Jazz-Soul-Latino.

## AU SOGGY'S DOLLAR (Simpson Bay)

Le Bar-Club vous invite tous les soirs de 19h à 23h à ses animations Dj's et à ses 'Live Music', avec mardi la 'Salsa Party' animée par Latin Sugar & Dj Eagle, jeudi le groupe 'Livin Hight' sur du Pop-Rock, puis dimanche la 'Reggae Night' de Percy Rankin & Bonfire Band.

## AU YELLOW SUB (Baie Orientale)

Le Bar-Restaurant est ouvert tous les jours de 8h à 24h avec à l'animation musicale Dj Peter Sweet à partir de 18h, le mercredi duo acoustique avec François Bry de 20h à 22h30, le vendredi soirée 'Pop-Rock' avec François Bry et son trio, puis le samedi la 'Ladies Night' dès 20h.

## AU QUAI 58 (Grand Case)



Le Bar-Restaurant situé au ponton de Grand Case vous rappelle qu'il est ouvert 7/7 à partir de 11h, avec un service Lunch de 12h à 16h, le Sunset-tapas, tous les jeudis Dj Léo et danseuses, et les dimanches un vibrant 'Happy-tivo' avec Dj Marco Daytona (Ibiza).

## AU STEVE'Z Bar (Porto Cupecoy)

Le Bar-Restaurant-Tapas vous propose différents 'Live Music' le mardi & jeudi, puis le vendredi sa 'Dj's Party', et tous les samedis sa soirée 'Jazzy' avec le guitariste Alban Charton de 18h à 21h sur des notes jazz-funk-soul, sans oublier tous les événements sportifs sur écran géant.

## A LA TOQUEE (Hope Estate)

Le 'Comedy Show' des Têtes de l'Art vous propose deux nouvelles soirées Café-Théâtre le samedi 22 et samedi 29 janvier à 19h30, au cours d'un dîner-spectacle proposé à 39€. (La Toquée au-dessus de Siapoc)

## AU KARAKTER (Simpson Bay)



Le Beach-Restaurant vous propose des animations musicales de 19h à 22h avec mercredi Alfredo & Yonny 'Pop-Rock', jeudi Ayan 'Jazz-Soul', vendredi Connis & Betty 'Jazz-Reggae', dimanche 'Beach Party' à partir de 14h avec les Dj's Leo, Allan P, Mister T, et des invités, puis lundi Sms Expérience Band.

## THE PUB (Simpson Bay)

Ce Bar-Concert situé au 68, Welfare Road, vous propose toujours de bonnes soirées 'Live Music' ou nous relevons de 19h à 22h30, tous les lundis la grande 'Jam session' de 7 à 8 musiciens, les mercredis Ronny & Lee sur du 'Pop-Rock' et les samedis le groupe Squall.

## AU RED PIANO (Pelican Key)

Le Piano-Bar vous propose des soirées festives de 19h à 23h avec l'excellent chanteur-pianiste américain de California 'Matt Fethrandt' pour animer les lieux du mardi au dimanche, sans oublier tous les lundis l'incontournable 'Church on Monday' avec le groupe What the Funk de 20h à 23h.

## AU RUSTY PARROT (Philipsburg)



Le Bar-Tapas situé sur le Dock de Sint Maarten,

vous invite tous les jours à profiter d'une expérience exceptionnelle sur son spot, au cours d'une visite originale où vous découvrirez les histoires vraies sur les Pirates des Caraïbes. Notez également votre habituelle 'Rosé Party', tous les vendredis avec 'Happy Hour' à partir de 16h et ses différentes animations Musicales.

## AU MARY'S BOON RESORT (Simpson Bay)

Le Restaurant de plage qui est ouvert 7/7 pour le Lunch & Dinner, vous propose de nombreux spéciaux à la carte en soirée, et vous rappelle sa 'Beach Party' tous les dimanches de 14h à 20h avec différents Dj's, sans oublier tous les jours 'Special Drinks & Foods'.

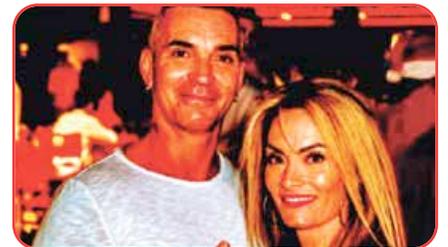
## CHEZ MARTINE (Bellevue)

Ce Restaurant qui vous propose une excellente cuisine traditionnelle Française, est ouvert du lundi au vendredi à partir de 12h (samedi 18h) et jusqu'à 20h30 tous les soirs avec son apéro campagnard. Notez également que la soirée Montagnarde de 19h à 22h30 avec Raclette ou Fondues reprend tous les vendredis & samedis.

## AU COCKY TURTLE (Simpson Bay)

Ce bar-Restaurant de Kimsha Beach vous propose des animations musicales, avec le mercredi 'Karaoke', le jeudi 'Dj's Party', le vendredi dès 19h la 'Baddies Night' avec Dj Bb Bad, puis le dimanche 'Beach Party' de 14h à 23h avec les Dj's Prince, Vybz & Guests.

## AU ROXXY'S (Simpson Bay)



Le Beach-Bar-Restaurant vous propose comme animations tous les vendredis sa 'Angels Night' dès 18h avec Dj Mister T, les samedis la 'Rituaal' avec les Dj's Allan P, Owlsh,

**Chez Martine**  
Chef Claude  
RESTAURANT CUISINE TRADITIONNELLE FRANÇAISE

**NOUVEAU OUVERT TOUS LES SOIRS de 16h30 à 20h30**

Du lundi au vendredi: Apéro campagnard  
• Terrines  
• Pâtés maison  
• Sélection de fromages

Tous les vendredis & samedis soirs: Raclette Fondue suisse & bourguignonne

**OUVERT du lundi au vendredi de 12h à 20h30 et le samedi à partir de 18h**  
0690 81 41 89 - 6, Les Portes de St Martin, Bellevue

WWW.OASISSXM.COM

Live music  
**AFTERBEACH / WORK**

**Oasis**  
RESTAURANT - PIZZERIA

EVERY THURSDAY | FROM 6:30PM TO 8:30PM  
OYSTER POND NEXT TO BREED AND BUTTER | RESERVATION DISCOUNT | OPEN FOR LUNCH AND DINNER | CLOSED ON MONDAY

**SALOON**

**C'EST VOTRE ANNIVERSAIRE?**  
**VOTRE REPAS EST OFFERT**  
(Boisson + Plat + Dessert) sur présentation ID, valable le soir et sur place uniquement

**0590 51 12 12**  
Livraison gratuite midi & soir  
www.elranchodelsol.com



# La tournée de Mimi

Dimar, puis les dimanches 'Lunch Music Show' de 13h à 19h avec le chanteur Soley et les Dj's Dimar & Jeremy M.

**AU HOLE IN THE WALL** (Maho Plaza)  
Le Bar-Concert vous propose du 'Pop-Rock-Funk-Reggae' dès 19h30 tous les soirs, avec plusieurs duos Gianfranco-Tanya, Cédric-Fredo, Alfredo-Yonny, Bobby-Ali, Cédric & Guests, Rémo & Barbwire, ...etc

**A L'OASIS** (Oyster Pond)  
Le Restaurant-Pizzeria vous annonce tous les jeudis son 'After Work' de 18h à 20h avec Live Music et tous les dimanches son 'Sunday Brunch' de 10h30 à 14h.

**AU CAFE REMBRANDT** (Philipsburg)  
Le Bar-Restaurant situé à Madame Estate vous propose le dimanche 23 janvier de 18h à 21h un début de soirée 'Acoustic Music' avec 3 talentueux guitaristes Ronald, Gianfra, Alfredo et Yonny à la batterie.

**A MULLET BAY**  
The Maartian Rebels organise une nouvelle Beach Party le samedi 22 janvier à partir de 16h avec de nombreux Dj's locaux.

**AU RENDEZ-VOUS** (Porto Cupecoy)  
Le Restaurant vous invite tous les vendredis de 18h30 à 21h30 à son concert avec Alfredo et tous les dimanches à son 'Lunch Jazzy' de 13h à 16h, avec de nombreux musiciens pour faire le 'Bœuf'.

**AU KONTIKI** (Baie Orientale)  
Le Beach-Bar-Restaurant vous invite tous les samedis et dimanches à partir de 13h à sa 'Beach Party' avec Dj Alex pour le 'Very Good Vibes'.

**THÉÂTRE LA CHAPELLE** (Orient Bay)  
Samedi 29 janvier à partir de 19h30, François Bry vous présentera 'Comment devenir une Rock Star', dans une pièce écrite pour vous si vous êtes mélomane. En moins de 90 minutes, il vous dévoilera avec une bonne dose d'autodérision, et beaucoup d'humour, comment on peut sortir de l'anonymat ! Dans sa visite gui-

dée sur l'univers Rock, vous croiserez au travers d'interprétations débridées Jimi Hendrix, John Lennon, et les Rolling Stones... entre autres.

**LE BUCCANEER** (Simpson Bay)  
Le Bar-Restaurant de Kimsha Beach vous invite à ses 'Beach Party' avec vendredi Live Music ou Dj de 16h à 19h, samedi 'Reggae' avec Percy Rankin & Bonfire Band, et le dimanche 'Movies' dès 18h30 et différentes animations musicales à partir de 15h.

**AU KKO** (Baie Orientale)  
Le Beach-Bar-Restaurant vous invite tous les jours à sa 'Beach Party' dès 13h avec Dj Padré aux platines et le retour du talentueux Phil au saxo.

**NOWHERE SPECIAL** (Simpson Bay)  
Le Rum-Bar et Grill vous propose tous les jeudis sa 'Ladies Night' avec la chanteuse Roxsy, puis les vendredis, samedis et dimanches différents 'Big Band' pour la 'Caribbean Party'.

**AU CODA BAR** (Baie Orientale)  
Le Bar-Restaurant situé en face de la place du Village qui est ouvert tous les jours de 10h à 21h (sauf le dimanche), vous rappelle tous les samedis son 'Apéro Concert' avec différents invités à partir de 17h30.

**AU 978 SANCTORUM** (Rambaud)  
Le Restaurant-Lounge vous invite les vendredis à sa soirée 'Jazzy' avec différentes animations musicales, puis les samedis pour sa 'Caribbean Night' avec Dj et les dimanches de 10h à 15h à son 'Sunday Brunch'.

**LE 978 BEACH LOUNGE** (Friar's Bay)  
Ce Beach-Bar-Restaurant vous propose des rendez-vous en musique dès 19h le vendredi et le samedi avec différents musiciens ou Dj's et les dimanches pour la 'Sunday Chill' de 15h à 19h.

**A LA LOTERIE FARM** (Pic Paradis)  
Votre petit paradis qui est ouvert de 9h à 19h, avec son restaurant, son bar, ses activités, son espace piscine, et sa 'Pool Party' une fois par mois, vous annonce

que la prochaine aura lieu le samedi 29 janvier 2022.

**A LA PALAPA GRILL** (Simpson Bay)  
Le Bar-Restaurant qui vous propose tous les soirs une savoureuse cuisine gourmande, vous invite à ses 'Dj's Party' à partir de 20h le jeudi, le vendredi avec Dj Cal Um et le samedi avec Dj Mister T.

**A LA PLAGE LTC** (Grand Case)  
Cet excellent restaurant situé au 'Temps des Cerises' avec sa magnifique plage, vous propose de nombreux plats spéciaux pour les fêtes, avec en plus tous les jeudis ses Sushis à la carte, et tous les samedis son 'BBQ on the Beach' avec Live Music Reggae.

**A OBA OBA** (Simpson Bay)  
Ce Bar situé à Palapa Center vous propose du lundi au samedi des 'Dj's Party' sur toutes les partitions 'House, Electro, Techno, Latino, Caribéen'.

**AU DUTCH BLONDE BEACH BAR** (Philipsburg)  
Le Bar Restaurant sur le Boardwalk organise tous les vendredis un 'After Work' avec Dj pour le Karaoké, et les samedis 'Live Music' à l'occasion.

**AU FAT'S TONY** (Cupecoy)  
Le Bar-Grill situé à Jordan village vous propose tous les mardis 'Steak Night' avec pour la musique en live Natio Sutton talentueux joueur de 'Steelman' et différents musiciens les samedis.

**AU PALM** (Simpson Bay)  
Le Restaurant vous invite tous les vendredis à sa 'Cosmic Friday's Party' dès 20h avec Dj Evry Gibelin.

**AU PLATINUM ROOM** (Maho Plaza)  
Le club avec son 'Shows Girls' pour adultes est ouvert tous les soirs du lundi au dimanche de 20h à 23h pour de belles soirées de charme et d'effeuillage.

**AU RED DIAMOND** (Simpson Bay)  
Ce club de divertissement pour adultes est ouvert du mardi au dimanche de 19h à 23h avec ses soirées très attrayantes dans la séduction et la gracilité.

Le Spécialiste de la Cuisine Japonaise

**ALINA**  
SUSHI & IZAKAYA

SUSHI - SASHIMI - NIGIRI...  
SAKE BAR...

**OUVERT**  
du Lundi au Samedi à partir de 17h

Au 1<sup>er</sup> étage au dessus du Casino Royale  
Rhine Rd, Maho Bay, Royale Casino  
+1 (721) 587 8858 Email : reservations@alinarestaurant.com  
Et pour terminer en beauté votre soirée

Mimosa skylounge

ROOFTOP DU CASINO ROYALE  
+1-721 588-9988

**Isola**  
AUTHENTIC ITALIAN  
Hollywood Casino | Sint Maarten

Live MUSIC  
TOUS LES LUNDIS

Vraie tradition à l'italienne

Pâtes Maison | Poissons frais | Plus de 50 pizzas

Votre restaurant est  
**OUVERT 7/7 de 17h à 23h**  
Réservations +1 721 544 3872  
Billy Folly Road #37 | Simpson Bay Resort  
Next to Hollywood Casino | www.isolaristorante.com

OPENING

the **WHITE RABBIT**  
PIANO LOUNGE

Venez découvrir un nouvel espace de détente musicale...

**TIM BULE**  
talentueux pianiste-chanteur américain de 18h30 à 22h30

Ouvert tous les soirs de 17h à 23h (sauf le dimanche)  
Maho Plaza (1<sup>er</sup> étage à côté du Sublime)  
Sint Maarten | +1721-556-4862

**MOONBAR**  
ROOFTOP

**SUNSET ON THE MOON**  
WEDNESDAY - THURSDAY - FRIDAY - SATURDAY  
FROM 6PM TO 11PM

SHISHA  
TAPAS  
COCKTAIL

WEDNESDAY Nicolas  
THURSDAY Deepanjay  
FRIDAY Jerome  
Barthelemy

FROM NIKKI BEACH ST BARTH

OUVERT du Jeudi au Samedi de 19h à 23h  
Maho Plaza-Sint Maarten | Reservation: moonbarsxm@gmail.com

Chaque semaine le chef David vous propose de nouveaux spéciaux

**Le Cottage**

Bd de Grand Case  
06 90 62 26 86  
www.lecottagesxm.com  
FERMÉ LE DIMANCHE

# SUPER



## Howell Center Hope Estate

Commerçants autrement

DU MARDI 18 JANVIER AU SAMEDI 29 JANVIER 2022

### LE BLANC



~~22,00~~  
**15,40** €  
\$16.94  
LE LOT AU CHOIX

**-30%**  
DE REMISE  
IMMEDIATE

**LESSIVE LIQUIDE ARIEL\***  
Variétés au choix  
Le lot de 2 flacons  
de 31 lavages  
(soit 3,1 L)  
Le L : 4,97€  
ou 29 lavages (soit 2.9L)  
Le L : 5.31€



~~17,35~~  
**10,40** €  
\$11.44  
LE PRODUIT AU CHOIX

**-40%**  
DE REMISE  
IMMEDIATE

**LESSIVE PODS+ ALL IN ONE ARIEL\***  
Active ou unstoppable  
La boîte de 31 doses (soit 778 g)  
Le kg : 13,37€  
ou Protection complète x31 doses (soit 781 g)  
Le kg : 13,32€  
ou Ultra détachant x31 doses (soit 868 g)  
Le kg : 11,98€



~~13,10~~  
**7,20** €  
\$7.92  
LE LOT AU CHOIX

**-45%**  
DE REMISE  
IMMEDIATE

**LESSIVE LIQUIDE PERSIL\***  
Variétés aux choix  
Le lot de 2 flacons  
de 76 lavages  
(soit 3,8 L)  
Le L : 1,89€



~~19,85~~  
**13,89** €  
\$15.28  
LE LOT AU CHOIX

**-30%**  
DE REMISE  
IMMEDIATE

**LESSIVE LIQUIDE SKIP\***  
Active clean ou sensitive  
ou fraîcheur intense  
Le lot de 2 flacons  
de 34 lavages  
(soit 3,4 L)  
Le L : 4,09€



~~11,50~~  
**7,25** €  
\$7.98  
LE PRODUIT AU CHOIX

**-37%**  
DE REMISE  
IMMEDIATE

**LESSIVE 3 EN 1 SKIP\***  
Variétés au choix  
La boîte de 26 caps (soit 702 g)  
Le kg : 10,33€



~~4,00~~  
**2,80** €  
\$3.08  
LE PRODUIT AU CHOIX

**-30%**  
DE REMISE  
IMMEDIATE

**DESODORISANT TEXTILE FEBREZE\***  
Variétés aux choix  
Le spray de 500 ml  
Le L : 5,60€



~~19,85~~  
**13,89** €  
\$15.28  
LE LOT AU CHOIX

**-30%**  
DE REMISE  
IMMEDIATE

**LESSIVE LIQUIDE 2 EN 1 DASH\***  
Envolée d'air ou divine envie  
ou coup de foudre  
Le lot de 2 flacons  
de 36 lavages (soit 3,6 L)  
Le L : 3,86€



~~13,88~~  
**9,70** €  
\$10.67  
LE PRODUIT AU CHOIX

**-30%**  
DE REMISE  
IMMEDIATE

**LESSIVE 2 EN 1 DASH\***  
Variétés au choix  
La boîte de 32 pods (soit 803 g)  
Le Kg : 12,08€  
ou 33 pods (soit 828 g)  
Le Kg : 11,71€  
ou (soit 833 g)  
Le Kg : 11,64€



~~8,30~~  
**5,38** €  
\$5.92  
LE PRODUIT AU CHOIX

**-35%**  
DE REMISE  
IMMEDIATE

**DETACHANT OXY ACTION VANISH\***  
Variétés aux choix  
Le pot de 750g  
Le kg : 7,17 €  
ou le flacon de 1,4 L.  
Le L : 3,84€  
ou le lot de 2 pistolets  
(soit 1,5 L)  
Le L : 3,59€



~~6,50~~  
**4,30** €  
\$4.73  
LE PRODUIT AU CHOIX

**-33%**  
DE REMISE  
IMMEDIATE

**PARFUM DE LINGE EN BILLES LENOR\***  
Le flacon de 15 doses  
(soit 210 g)  
Le kg : 20,48€  
ou 16 doses (soit 224 g)  
Le kg : 19,20€



~~6,50~~  
**4,30** €  
\$4.73  
LE PRODUIT AU CHOIX

**-33%**  
DE REMISE  
IMMEDIATE

**ASSOULISSANT LENOR\***  
Variétés au choix  
Le flacon de 74 lavages  
(soit 1,702 L)  
Le L : 2,53€



~~4,08~~  
**4,08** €  
\$4.49  
LE 1<sup>er</sup> PRODUIT AU CHOIX

**-60%**  
DE REMISE  
IMMEDIATE  
SUR LE 2<sup>nd</sup> PRODUIT AU CHOIX

**ASSOULISSANT CAJOLINE**  
Variétés au choix  
Le flacon de 60 lavages  
(soit 1,5 L)  
Le L : 2,72€  
Le L des 2 : 1,89€  
Soit les 2 produits : 5,68€

\*Dangereux - Respecter les précautions d'emploi. \*\*BIOCIDE



**5% TOUS LES JOURS EN € CARTE U\* SUR TOUS LES PRODUITS U**

\*Voir les Conditions Générales d'Utilisation de la Carte U disponibles à l'accueil des magasins U participants ou sur magasins-u.com

J'ai tellement Plus à y gagner

**Au Pain Gourmand**  
LA BOULANGERIE D'HOWELL CENTER  
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI  
de 6h00 à 14h00  
DIMANCHE ET JOURS FERIES  
de 7h00 à 12h45  
Tél. : (+590) 590 52 09 29



**1€ = \$1.10**

**Ouvert du Lundi au Samedi et Jours fériés de 8h00 à 20h00  
Dimanche de 8h00 à 12h45**  
**Howell Center** Tél. : (+590) 590 29 54 32  
**Hope Estate** Tél. : (+590) 590 52 23 60